

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 09 MARS 2023

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Présents** : Robert JOYOT **Maire**,

Yannig MERLIN, Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, **Adjoint**s

Jocelyne BORDIER, Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, Bruno CAFFIER, Bernard LÉTUVÉ, Jean-Pierre JOYOT, Michel VASSEUR, Nancy SUZÉ, Olivier WAUTERS ; Myriam LEDOUX, **Conseillers**

**Absente** : Geneviève DELABY, Pouvoir à..... Colette JOLLIVET

**Secrétaire de séance** : Nancy SUZÉ.

**PARTICIPAIT À LA RÉUNION** : Martine Cornet

**Observations sur le compte rendu de la séance du 31/01/2023** : Néant.



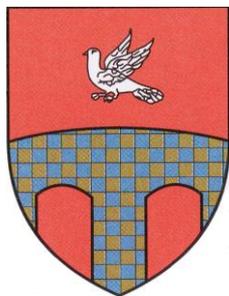
#### 1. Compte Administratif, compte de Gestion.

• Excédent de fonctionnement :	326 855.28
Déficit d'investissement :	<u>294 615.39</u>
Excédent global	32 239.89
	<b>XXXXXXXXXX</b>
• Déficit d'investissement :	294 615.39
Excédent de financement des restes à réaliser :	<u>77 304.91</u>
Besoin total de financement :	217 318.48
	<b>XXXXXXXXXX</b>
• Affecté à l'investissement :	217 318.48
Affecté au fonctionnement :	<u>109 544.80</u>
	326 855.28

Accord unanime du Conseil Municipal

#### 2. Tableau des subvention aux associations.

- Il a été établi par la commission des associations.
- Accord unanime du Conseil Municipal



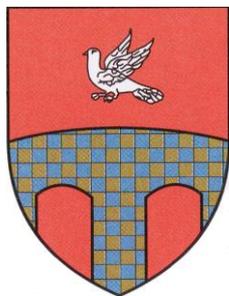
# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMMUNE DE PONCHON

\*Plus deux bons d'achats de 150 € chacun chez Intermarché à Hermès par le CCAS.

<b>Associations à but SOCIAL ou LOCAL</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
ANCIENS COMBATTANTS	200 €	200 €	200 €	200 €	150 €
AMICALE DE PONCHON	400 €	400 €	400 €	400 €	0
AMICALE DES POMPIERS	200 €	200 €	200 €	200 €	100 €
ASSOCIATION DES JEUNES	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
	<b>900 €</b>	<b>900 €</b>	<b>900 €</b>	<b>900 €</b>	<b>350 €</b>
<b>Associations à but CARITATIF</b>					
C.C.A.S.	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €
RESTOS DU CŒUR	500 €	500 €	600 € *	600 € *	600 € *
SECOURS POPULAIRE	100 €	100 €	200 €	0	0
SECOURS CATHOLIQUE	100 €	100 €	200 €	200 €	200 €
Fil d'Ariane Aides aux aveugles	50 €	50 €	100 €	100 €	0
	<b>2 750 €</b>	<b>2 750 €</b>	<b>3 100 €</b>	<b>2 900 €</b>	<b>1 800 €</b>
<b>Associations à but SCOLAIRE ou</b>					
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	700 €	700 €	700 €	700 €	1 700 €
A.P.L.P.P.	4 800 €	4 800 €	4 800 €	5 200 €	5 800 €
Fonds spécial collège de Noailles	100 €	100 €	0	0	0
	<b>5 600 €</b>	<b>5 600 €</b>	<b>5 500 €</b>	<b>5 900 €</b>	<b>7 500 €</b>
<b>Associations à but SPORTIF</b>					
PONCHON GYM	300 €	300 €	300 €	300 €	200 €
Société de CHASSE	150 €	150 €	150 €	100 €	100 €
	<b>450 €</b>	<b>450 €</b>	<b>450 €</b>	<b>400 €</b>	<b>300 €</b>
<b>Associations à but</b>					
A.H.C.P.	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
MUSIQUE en PAYS de NOAILLES	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
MUSÉE RAYMOND JOLY-CLARE	350 €	350 €	350 €	350 €	350 €
JOLY ATELIER			200 €	200 €	350 €
	<b>1 050 €</b>	<b>1 050 €</b>	<b>1 250 €</b>	<b>1 250 €</b>	<b>1 400 €</b>
<b>Associations à but NATURE</b>					
PONCHON NATURE	300 €	300 €	300 €	300 €	200 €
L'ENVOL	100 €	100 €	0	0	0
Ferme d'Animation du Larris	100 €	100 €	200 €	200 €	200 €
	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>400 €</b>
<b>FÊTES/LOISIRS</b>					
COMITE des FÊTES	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 800 €
ACCCCB				100 €	0
	<b>1 200 €</b>	<b>1 200 €</b>	<b>1 200 €</b>	<b>1 300 €</b>	<b>1 800 €</b>
	<b>14 150 €</b>	<b>12 450 €</b>	<b>12 900 €</b>	<b>13 150 €</b>	<b>13 550 €</b>



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMMUNE DE PONCHON

### 3. Élection au Centre Communal d'Action Sociale.

Du fait de la démission d'Alain CHOTEAU, un siège se trouve à pourvoir.

Michel VASSEUR est élu à l'unanimité.

Le CCAS est ainsi constitué :

Président : Robert JOYOT

Conseillers : C. JOLLIVET, D. ROLLAND, J. BORDIER, F. FAUQUEMBERGUE, My LEDOUX, M. VASSEUR

Membres nommés : B. COPPEAUX, C. LARIVE, V. NEVEU, P. KELLER, D.LELOIRE, R. POTIER

### 4. Élection au SIBEPOVI (Syndicat Intercommunal pour la cantine de Berthecourt).

Du fait de la démission d'Anne Françoise LAMBRECHTS, un poste de suppléant se trouve à pourvoir.

My LEDOUX est élue à l'unanimité.

La délégation de Ponchon au SIBEPOVI est ainsi constituée.

- Titulaires : G. DELABY  
F. FAUQUEMBERGUE  
L. LACHAPELLE
- Suppléants : My. LEDOUX  
N. SUZÉ  
B. CAFFIER

### 5. Élection au Syndicat des Sources de Silly-Tillard.

Du fait de la démission d'Alain CHOTEAU, un poste de titulaire se trouve à pourvoir.

N. SUZÉ est élue à l'unanimité.

La délégation de Ponchon au Syndicat des Sources est ainsi constituée :

- Titulaires : G. DELABY  
F. FAUQUEMBERGUE  
N. SUZÉ
- Suppléants : B. CAFFIER  
B. LÉTUVÉ  
Y. MERLIN

## QUESTIONS DIVERSES

- J.P. JOYOT présente un projet d'entretien des espaces de la Commune par des moutons. La prestation pourrait être assurée par une association d'Ully Saint Georges, PÂTURAGE D'AVENIR. L'association doit nous envoyer un devis. La question pourrait être vue par la Commission des chemins et de la Nature.
- M. VASSEUR rappelle les travaux à exécuter dans la rue du Larris. Y. MERLIN a relancé l'entreprise COLAS à plusieurs reprises.
- M. VASSEUR évoque le sens unique de Blainville à Tillard. Le rétablissement de la circulation dans les deux sens est envisagée. R JOYOT a cependant consulté les Maires de Hodenc et de Silly-Tillard.
- B. CAFFIER suggère qu'on examine à nouveau la signalisation de l'accès à Houssoye.
- C. JOLLIVET suggère que les trois marches d'accès à la Mairie soient éclairées. Y. MERLIN demande un devis à D'ELEC.



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMMUNE DE PONCHON

- My. LEDOUX évoque les plates-bandes de l'école. C. JOLLIVET envisage d'y mettre des buissons. N. SUZÉ suggère de réunir les membres de la commission fleurissement.
- Mme JOUQUIN, présente dans le public, demande que soit rapporté l'arrêté qui interdit le stationnement devant la mur de Mme VINCENTI, à Houssoye. Il n'entre pas dans les intentions de R. JOYOT de rapporter cet arrêté.
- Mme JOVET, Mme VASSEUR, présentes dans le public déplorent que trop peu de ponchonnois fréquentent le commerce.
- Un long débat s'instaure sur les questions de circulation et de stationnement. R JOYOT prendra RDV avec Mme VASSEUR et M. VASSEUR, pour voir si des dispositions sont à prendre.
- Y.MERLIN rebondissant sur les problèmes de stationnement, indique avoir eu une présentation de la convention ANTAI, permettant la verbalisation de toute infraction sur le territoire de la Commune, quand toute médiation et tout rappel à l'ordre ont échoué. R JOYOT refoule l'idée de la verbalisation.

### Prochains RDV.

- Commission des chemins et de la nature le mercredi 29/03 à 10 heures
- Commission du fleurissement, le mardi 03/04 à 15 heures
- Commission des finances le mercredi 22/03 à 16 heures
- Commission des finances le vendredi 24/03 à 09 h 30
- La commission des finances fixera la date de la réunion des conseillers, avant le vote du budget.
- 

**Date présumée du prochain Conseil jeudi 13 avril 2023 à 19 h 30.**